

Discours à la cérémonie organisée en hommage à Myriam Ezratty à la première chambre de la cour d'appel de Paris, le vendredi 2 février à 17h, à l'invitation de Chantal Arens, Première présidente de la cour d'appel.

J'ai rencontré Myriam Ezratty pour la première fois il y a environ 25 ans - dans un pub à Édimbourg la veille d'un Colloque de la Franco-British Lawyers Society. Son entourage comptait un jeune homme d'apparence modeste, Monsieur Guy Canivet. Nous avons fait connaissance autour d'un verre - ou deux - de whisky. En tant que juriste d'entreprise je m'apprêtais à rester respectueusement silencieux, attentif à ses paroles: mais non! Après ses premières et nombreuses questions c'est elle qui m'a écouté attentivement! Ce fut la première juge française que je rencontrais et qui prenait au sérieux la fonction des juristes d'entreprises! J'ai été un peu déçu de découvrir par la suite qu'elle se comportait comme cela avec tout le monde.

Loin de moi l'idée que cette rencontre allait conduire à une amitié et au privilège d'être invité avec ma famille à passer quelques jours de vacances d'été avec ses proches, et finalement d'avoir l'honneur de participer aujourd'hui à cet hommage.

Les actions de cette Association à laquelle Myriam a immédiatement apporté son soutien enthousiaste ont pour objectif de:

- Perfectionner l'éducation et la formation du public dans la pratique du droit français et britannique dans le contexte de l'Union Européenne,
- Faciliter la co-opération et les échanges entre avocats britanniques et français, et
- Contribuer au renforcement des liens juridiques, économiques et culturels entre la France et Royaume-Uni.

Les fondateurs de l'Association comprirent qu'il était essentiel d'obtenir l'appui des juges des deux côtés de « la Manche » et d'être connu et apprécié comme forum où les juges pourraient se rencontrer sans crainte d'indiscrétions. Avec Myriam comme présidente, l'Association avait touché le jackpot. Et pour Myriam cela s'alliait au plaisir d'utiliser la langue de Shakespeare qu'elle maîtrisait parfaitement.

Elle prêta son profil prestigieux à l'Association et facilita des contacts de haut niveau. Lors de sa première visite à Londres en tant que Présidente, elle m'emmena voir l'Ambassadeur de France pour l'informer de l'importance de

l'Association pour les relations franco-britanniques et pour l'exhorter à soutenir ses activités.

Myriam apprécia en particulier les avantages du programme d'échange judiciaire organisé au Royaume-Uni par Sir Tom Legg, à l'époque Secrétaire permanent du département du lord chancelier. À ce propos, Sir Thomas m'a demandé d'ajouter son propre hommage à la contribution distinguée et très appréciée de Mme Ezratty aux relations judiciaires entre nos deux pays en disant: « Elle a été une véritable amie pour nous. »

Autant que possible Myriam participait aux colloques annuels de l'Association, toujours accompagnée de José et son appareil photo.

En plus de poursuivre les idées qui découlaient de son imagination fertile, Myriam avait le don de soutenir généreusement les idées de ses collaborateurs. À ce propos, voici un échantillon des événements qu'elle encouragea:

- À PARIS - devant un large public, des jeux de rôle montrant pratiquement comment les gens d'affaires et leurs avocats négociaient des contrats et achetaient des entreprises. Bien sûr on n'a pas hésité à exagérer les stéréotypes nationaux.
- À EDIMBOURG - à la cour du Lord Président, avec des avocats chevronnés agissant comme des criminels dans des simulacres de procès, nous avons comparé les procédures pénales écossaises et françaises. Lord Hope a présidé et Myriam a dirigé l'équipe de France. Quand le « jury français » s'est retiré pour délibérer nous nous sommes demandés quel briefing Myriam donnerait à ces délibérations. Elle a souri et a dit: «Voilà ce que nous allons décider et dire : ... » puis il était temps de rentrer en tant que jury avec « notre » décision déjà toute prise!
- En IRLANDE du NORD - elle a soutenu un Colloque inaugural à Belfast et dîné à l'Assemblée de Stormont, et elle a aussi visité la fameuse Chaussée des Géants.
- À LONDRES - elle apporta son aide à une semaine d'activités pour commémorer le deux-centième anniversaire du Code civil. Cette semaine commença par un colloque, suivi d'une conférence donnée par un historien sur la genèse de la rédaction du Code, puis d'un procès simulé à Gray's Inn sur une affaire contractuelle où les faits ont donné lieu à des résultats différents selon que le droit français ou anglais s'appliquait, puis s'est terminée par un discours solennel de Lord Wolf et du Premier Président Canivet dans le « Great Hall » de « the Royal Courts Of

Justice », et le tout fut couronné par une réception à l'ambassade de France réunissant plus de soixante-dix juges anglais.

Myriam s'informait toujours avec sollicitude des membres de l'Association. Elle a accordé une attention particulière aux rôles joués par les femmes et a permis d'attirer dans toutes ses juridictions des femmes dirigeantes du plus haut calibre. À ce propos je suis sûr que Myriam aurait été ravie que je mentionne la contribution apportée à l'Association par les femmes: Arlette Soulié de Morant, Margaret Garner, Jasmine Yennek qui, à partir d'éléments disparates, ont donné une administration cohérente; Anne McKee la première trésorière; Marie-Claude Le Breton dont le travail monumental a permis l'établissement de l'Association en France; la dynamique Joëlle Godard dont la contribution en Écosse a été tragiquement écourtée; les vice-présidences fructueuses de Béatrice Castellane et Katherine Lisfranc; la présidence de Lady Leeona Dorrian; le travail dévoué de Dr Vivienne Forrest pour le Comité Académique; et la vice-présidence réparatrice de Catherine Palmer.

Myriam était particulièrement gentille avec les jeunes et les étudiants.

Enfin, comme Leeona Dorrian a remarqué, Myriam était devenue la figure de proue de la Société et celle qui a le plus contribué à créer l'atmosphère chaleureuse et accueillante pour laquelle cette Association est bien connue.

Myriam était intéressée par la littérature anglaise et la poésie. À la fin de son mandat à la présidence, un dîner en son honneur, présidé par Lord Phillips, a eu lieu. Il lui a offert les œuvres complètes de Jane Austen un auteur qu'elle appréciait en particulier. Cette nuit-là l'affection de chacun envers Myriam était palpable.

Ainsi, c'est l'amitié entre les représentants du droit, quel que soit leur profession en France et au Royaume-Uni, que Myriam Ezratty a tant encouragé qui restera le souvenir le plus durable et précieux pour nous tous à la Franco-British Lawyers Society.

Michael Butcher

Co-founder and past President

Association des Jursites Franco-Britanniques / Franco-British Lawyers Society

With thanks to:

Lady Leeona Dorian

Simon Horsington

Sir Thomas Legg QC

Jasmine Yennek

